

Projet expérimental des 10-14 ans du 22 avr. au 3 mai

de 8h à 19h (accueil de 8h à 10h et départ à partir de 17h)

Pour les enfants de CM2, 6^e, 5^e et 4^e (36 places)

À partir de 10 ans, nos enfants sont trop grands pour continuer à fréquenter nos centres de loisirs et trop petits pour être pleinement indépendants.

C'est pourquoi, nous avons souhaité proposer un accueil de loisirs adapté au 11-14 ans.

Cet accueil permettra de proposer des activités et sorties conformes à leur âge et à leurs attentes. De créer une passerelle entre les centres de loisirs et la maison de quartier qu'ils pourront ensuite fréquenter, tout en préservant la sécurité des structures de loisirs (l'accueil continu sur la journée, restauration le midi, encadrement règlementaire).

CENTRE D'ACCUEIL
Centre Marginéa Rue Robespierre 01 70 05 46 91

Annulation sans facturation jusqu'au 7 avril 2019 (inclus)



MOTIFS	À FOURNIR	À TRANSMETTRE
Maladie enfant inscrit	Certificat médical	Dans les 48h qui suivent l'absence
Raison familiale	Par courrier ou via le site : pontault-combault.fr	15 jours avant la date du début des vacances scolaires. Après ce délai : 1 journée facturée

Pour rappel : Le calcul de votre quotient familial est obligatoire pour accéder aux différents accueils péri et extra scolaires.

Régie centralisée

Inscrivez directement votre enfant sur le portail famille !

Inscription

Accueil de loisirs

10-14 ans*

« Printemps 2019 »

*CM2, 6^e, 5^e et 4^e

du 22 avril 2019 au 3 mai 2019

Code famille	
Nom du responsable légal	
Téléphone (obligatoire)	

Nom de l'enfant :

Prénom de l'enfant :

École / collège (rayer la mention inutile) :

Date de naissance de l'enfant :

Cadre administratif	
Date de réception	
Liste d'attente	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>

1

à remettre à la régie centralisée

Vacances 10-14 ans**« Printemps 2019 »**

lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
22 avr. FÉRIÉ	23 avr. <input type="checkbox"/>	24 avr. <input type="checkbox"/>	25 avr. <input type="checkbox"/>	26 avr. <input type="checkbox"/>
29 avr. <input type="checkbox"/>	30 avr. <input type="checkbox"/>	1 ^{er} mai FÉRIÉ	2 mai <input type="checkbox"/>	3 mai <input type="checkbox"/>

Date et signature obligatoires :

Date limite d'inscription : dimanche 31 mars 2019

Toute inscription parvenue hors délai sera traitée
en fonction des possibilités du service.



Aucune inscription pour les vacances « Printemps 2019 » ne sera prise en compte, en cas de défaut de règlement de vos factures et sans avoir rempli la fiche de renseignements. Si tel est le cas, se déplacer à la Régie centralisée.

2

à conserver par la famille

Vacances 10-14 ans**« Printemps 2019 »**

lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
22 avr. FÉRIÉ	23 avr. <input type="checkbox"/>	24 avr. <input type="checkbox"/>	25 avr. <input type="checkbox"/>	26 avr. <input type="checkbox"/>
29 avr. <input type="checkbox"/>	30 avr. <input type="checkbox"/>	1 ^{er} mai FÉRIÉ	2 mai <input type="checkbox"/>	3 mai <input type="checkbox"/>

Nom et prénom de l'enfant :

Fait le :

Afin que votre enfant soit accueilli dans les meilleures conditions à l'accueil de loisirs, vous devez l'inscrire à l'aide de ce formulaire ou sur le portail famille.

1. Remplissez les deux volets de ce formulaire en indiquant précisément les dates de présence de votre enfant à l'accueil de loisirs.
2. Détachez la partie **2** du formulaire qui vous est réservée. Conservez-la pour mémoire.
3. Remettez l'autre partie **1** à la régie centralisée en mairie.



Infos : 01 70 05 45 15